

Le 16 septembre 2016

JO n° 216 du 16 septembre 2016 :

Ministère de la Culture et de la Communication :

Arrêté du 13 septembre 2016 portant nomination (directeur régional des affaires culturelles : M. Michel Prosic, DRAC Auvergne - Rhône-Alpes)

Arrêté du 14 septembre 2016 portant nomination (directrice régionale des affaires culturelles : M^{me} Nicole Da Costa, DRAC Île-de-France)

JOUE du 16 septembre 2016 (L249, L250, L251, L252 - C339, C339A, C340, C341) :

Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne - Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objections (dont : N° SA.37923 (2013/N) : Culture)

Communiqués de presse de l'Union européenne :

RAS

Arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne :

Arrêt de la cour (troisième chambre) 15 septembre 2016, affaire C-484/14 : Renvoi préjudiciel - Société de l'information - Libre circulation des services - Réseau local sans fil (WLAN) professionnel - Mise à la libre disposition du public - Responsabilité des prestataires intermédiaires - Simple transport - Directive 2000/31/CE - Article 12 - Limitation de responsabilité - Utilisateur inconnu de ce réseau - Violation des droits des titulaires de droits sur une œuvre protégée - Obligation de sécurisation du réseau - Responsabilité civile du professionnel

Autres infos :

Conseil des ministres :

Conseil des ministres du 14 septembre 2016

Périodiques en ligne :

Fonction publique - Vigie n° 83 : La veille juridique de la DGAFF (septembre 2016), dont :

Loi relative au travail : dispositions applicables aux agents publics (page 1)

Limitation au droit de grève dans les services publics (CE, 6 juillet 2016, n° 390031) (page 4)

Le droit individuel à la formation ne peut être utilisé pour une formation sans rapport avec la situation professionnelle du fonctionnaire (CE, 22 juillet 2016, n° 397345) (page 7)

CGET - En quelques clics n° 187 : Bulletin de veille documentaire (15 septembre 2016), dont :

Culture - Patrimoine : Le label « Ville et Pays d'art et d'histoire » en France : une double opérativité symbolique du patrimoine (page 1)

Cour de cassation - Bulletin d'information n° 847 du 15 septembre 2016 : Rencontres de la chambre sociale du 18 mars 2016